

Suite aux élections municipales des dimanches 9 et 16 mars, nous vous proposons cette Newsletter "Spéciale Maires de la CAC" afin de vous faire découvrir les 13 maires des communes de la CAC.

Dans les coulisses

Les maires de l'agglomération

Au lendemain des élections municipales qui ont animé notre territoire, Synergences hebdo est allé à la rencontre des maires afin de recueillir leurs idées et leur perception de l'intercommunalité, et de vous présenter les nombreux thèmes en lien avec la dynamique communautaire et la synergie des spécificités et des forces des communes qui la composent.

Jean-Paul Olivarès maire de Saint-Léger-sous-Cholet

Âge : 45 ans
Profession : gestionnaire d'entreprise
Précédent mandat : adjoint
Priorités : Nous avons dégagé trois axes de travail : l'aménagement du territoire au service de la population, le développement des relations entre l'équipe municipale et les habitants, la protection de l'environnement.
Intercommunalité : Nous sommes de farouches partisans. Elle va dans le sens de l'histoire de notre territoire en nous obligeant, ensemble, à l'imaginer.



Alain Picard maire du May-sur-Evre

Âge : 50 ans
Profession : inspecteur d'académie
Priorités : Redynamiser notre commune par la mise à disposition de nouveaux lotissements dans le cadre du développement durable, le développement économique, artisanal et commercial, la création et la rénovation d'équipements et de structures existantes et l'action culturelle.
Intercommunalité : Lieu d'échange et de concertation sur les pratiques et les politiques locales.



Jean-Paul Boisneau maire de La Séguinière

Âge : 59 ans
Profession : en cessation d'activité
Précédent mandat : maire
Priorités : Le renforcement de la sécurité routière, l'amélioration du cadre de vie, le soutien aux associations, le maintien des taux d'imposition à un niveau raisonnable.
Intercommunalité : Une présence efficace dans et à travers les compétences, qu'elle exerce afin de renforcer la synergie des forces de tout le territoire.



Alain Breteau maire de La Romagne

Âge : 52 ans
Profession : agriculteur
Précédent mandat : adjoint
Priorités : Maintenir le rythme de croissance de la commune, accompagner et maîtriser la construction, continuer au travers du soutien aux associations à maintenir ou à développer l'ensemble des services propres à l'agrément de vie.
Intercommunalité : Participer à la dynamique et au développement de la CAC et maintenir le cadre de vie propre aux communes rurales.



René-Luc Vigneron maire de Saint-Christophe-du-Bois

Âge : 49 ans
Profession : agriculteur
Précédent mandat : maire
Priorités : Mieux vivre ensemble en privilégiant les associations pour les services qu'elles apportent à notre population. Conforter l'activité économique et agricole tout en valorisant notre cadre de vie.
Intercommunalité : Elle permet à tous l'accès à bien des services que la commune seule ne pourrait assumer. Nous attendons de la CAC que cette solidarité continue.



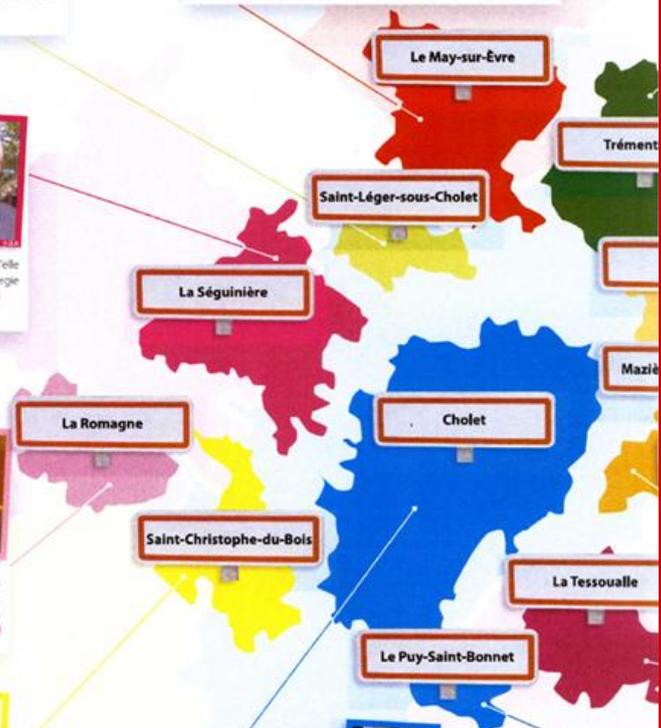
Gilles Bourdoux maire de Cholet

Âge : 47 ans
Profession : député-maire
Précédent mandat : maire
Priorités : Tout d'abord, parfaitement intégrer les nouveaux élus, afin d'assurer rapidement l'efficacité de l'agglomération. Aussitôt, il faudra se replonger dans les dossiers en cours, notamment le théâtre puis La Mélièze. Je souhaite aussi proposer des réflexions sur les compétences de la CAC.
Intercommunalité : La structure d'avenir de l'organisation territoriale de proximité avec le relais essentiel des communes. C'est une force de développement pour un territoire cohérent.



Michel Maudet maire délégué du Puy-Saint-Bonnet

Âge : 59 ans
Profession : mécanicien retraité
Précédent mandat : maire délégué
Priorités : Sécuriser la traversée du Puy-Saint-Bonnet, réaliser une nouvelle station d'épuration, développer la zone d'activités et réaménager le terrain de football avec la création



génération choletaise

Le faire connaissance avec nos élus qui feront le dynamisme communal et intercommunal de demain. Chacun s'est prêté au jeu de la pré- ainsi que leurs attentes en ce domaine. Cette première photographie du territoire sera suivie par d'autres dossiers où seront développés composent. À suivre.

Marc Grémillon maire de Trémentines



Âge: 47 ans
Profession: contrôleur à La Poste
Précédent mandat: adjoint
Priorités: La maison médicale, le centre-bourg, les nouveaux lotissements, la gestion des énergies.

Intercommunalité: C'est une structure permettant une aide pour les différentes compétences et c'est un lieu de rencontres avec d'autres élus.

André Perret maire de Vezins



Âge: 71 ans
Profession: retraité
Précédent mandat: maire
Priorités: De nouveaux aménagements tels que la base de loisirs, le commerce de proximité à mettre à l'étude et éventuellement, amorcer les premières discussions pour le

projet d'une petite salle de théâtre.
Intercommunalité: Une étroite collaboration et une communication permanente avec la CAC est une chance et un atout.

Marc Mauppin maire de Nuallé



Âge: 57 ans
Profession: ingénieur
Précédent mandat: conseiller municipal
Priorités: Terminer l'Espace culturel La Boissonnière, mener une étude sécuritaire sur la traversée de Nuallé, passer du POS au PLU et mettre en

oeuvre une Maison de l'Enfance (périscolaire et cantine).
Intercommunalité: C'est l'avenir. Nous devons la soutenir tout en étant pleinement acteurs, c'est-à-dire actifs et constructifs.

Manuel Duwattez maire de Chanteloup-les-Bois



Âge: 48 ans
Profession: gérant d'un gîte étape et de séjours
Précédent mandat: conseiller municipal
Priorités: Sécuriser les axes de circulation dans le centre-bourg, développer la vie associative, réaliser

le «Hameau de l'Echalier».
Intercommunalité: C'est une excellente chose vue la complexité de certains dossiers qui demandent une gestion par des professionnels avant de prendre des décisions.

Guy Sourisseau maire de Mazières-en-Mauges



Âge: 47 ans
Profession: inspecteur des impôts
Précédent mandat: 1^{er} adjoint
Priorités: Gérer les affaires de la commune au mieux de l'intérêt de tous avec un esprit d'écoute, de dialogue et poursuivre les actions engagées, notamment la ZAC «Le pié de l'île», travailler sur la qualité de la vie...

Intercommunalité: Indispensable dans certaines compétences: eau, assainissement, ordures ménagères... C'est un «plus» vers les habitants pour les transports, les grands équipements et un atout en matière de politique économique.

Marc Gental maire de La Tessoualle



Âge: 53 ans
Profession: détecticien
Précédent mandat: adjoint
Priorités: Travailler pour l'intérêt général de l'ensemble des Tessouallais, en espérant que le calme et la sérénité reviennent rapidement sur notre commune.
Intercommunalité: Notre appartenance à la CAC est une évidence. Il reste des choses à construire ensemble: le traitement des déchets, la préservation de nos ressources en eau potable et le maintien de sa qualité doivent rester des préoccupations majeures.

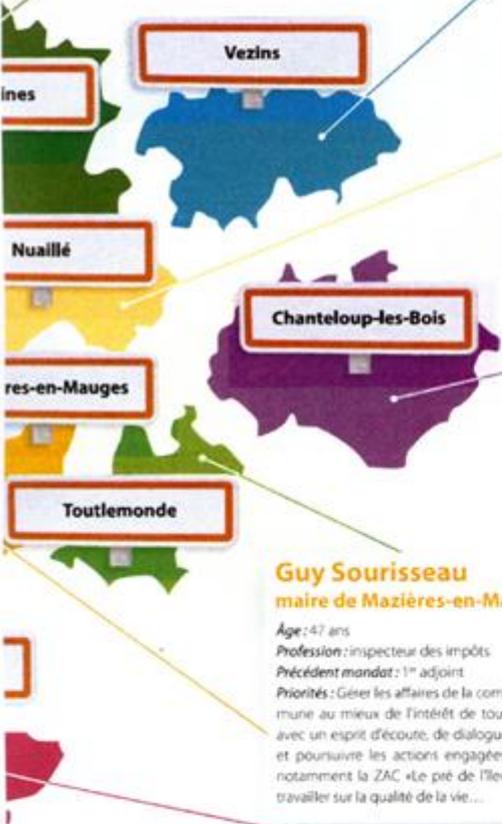
ance à la CAC est une évidence. Il reste des choses à construire ensemble: le traitement des déchets, la préservation de nos ressources en eau potable et le maintien de sa qualité doivent rester des préoccupations majeures.

Jacques Bou maire de Toutlemonde



Âge: 57 ans
Profession: professeur de droit
Précédent mandat: 1^{er} adjoint
Priorités: La création d'une structure polyvalente permettant l'animation sur notre commune, réaménagement des services municipaux et sociaux.

Intercommunalité: Elle est un paramètre incontournable pour les communes qui cherchent à promouvoir leur essor. Elle doit s'exprimer en préservant un équilibre entre elle et les communes qui la composent.



t-Bonnet
de nouveaux vestaires.
Intercommunalité: Elle est une chance pour toutes les communes rurales grâce, notamment, aux services mutualisés, ce qui soulage la tâche des élus.

Chanteloup-les-Bois

Manuel Duwattez, le nouveau maire

Vendredi soir, le nouveau conseil municipal s'est réuni élire le maire et ses adjoints. Manuel Duwattez, seul candidat, a été élu maire au premier tour de même que ses trois adjoints : Joël Merlet, Martine Brémond et Jackie Gelineau. Le nouveau maire a remercié tout le monde pour la confiance accordée. Il a salué « l'audace de l'équipe qui a accepté d'affronter l'aventure, particulièrement les dix nouveaux élus qui vont connaître une activité prenante tout en vivant une expérience passionnante ».

Gérard Fauconnier, maire sortant, a remis à son successeur deux énormes classeurs contenant tous les articles de presse relatifs à la commune, patiemment collectés au cours des 13 années passées en tant que maire. Il lui a ensuite symboliquement transmis l'écharpe tricolore et « les clés de la maison ». Pour clore l'ordre du jour, les



De gauche à droite, Joël Merlet (1^{er} adjoint), Manuel Duwattez (maire), Martine Brémond (2^e adjointe) et Jackie Gelineau (3^e adjoint)

conseillers ont désigné leurs représentants au conseil de la Communauté d'agglomération du Choletais. Les trois titulaires sont Manuel Duwattez, Joël Merlet et Jacky Samson, et les

trois suppléants, Martine Brémond, Cyril Gelineau et Jackie Gelineau.

**Prochaine réunion de conseil
le lundi 7 avril à 20 heures.**

Cholet. Gilles Bourdouleix réélu dès le premier tour

En tête dans les 35 bureaux de vote, le maire s'offre une victoire incontestée. Et replonge les oppositions dans leurs interrogations.

Gilles Bourdouleix savoure. Cette pluie de sourires, ce tonnerre d'applaudissements qui accompagnent la proclamation des résultats. Il se tourne vers son camp, salue la salle dans une émotion contenue. 20 h 45, à la mairie. Le maire annonce sa réélection. Il y a de l'effervescence, mais pas d'effusion intempestive. « **Aujourd'hui, plus d'un votant sur deux adhère à ce qui a été fait et à ce que nous ferons** », commente-il.

On se congratule, on échange des poignées de mains, une accolade. Le triomphe modeste d'une victoire annoncée. Serein et confiant pendant toute la campagne, Gilles Bourdouleix avait prédit un succès dès le premier tour. Hier soir, les premiers résultats ont rapidement confirmé la tendance, évacuant tout suspense. « **Dimanche, vous pourrez aller aux fraises** », sourit un conseiller sortant, en auscultant les dix premiers bureaux.

« Aveugle »

La suite de la soirée ne viendra pas le contredire. En tête dans 35 bureaux, majoritaire dans 21, Gilles Bourdouleix réalise le grand chelem. Avec 11 423 voix, il réalise l'un de ses meilleurs scores, toutes

élections réunies. Il profite d'une participation en légère hausse, un point de plus qu'en 2001 (62,16 %). Et, surtout, d'un bilan favorable au sortant. « **Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que la ville s'est transformée** », affirme Germain Heulin.

Son ancienne première adjointe est sans doute la plus émue. Elle qui a vécu 1995 et son verdict à pile ou face. « **Au moins, c'est clair** », résume Gilles Bourdouleix, au téléphone.

Dans les camps opposés, on peine à masquer la déception. À gauche, surtout. Le second tour des législatives, conjugué à un rassemblement des différents courants, avait fait naître de nombreux espoirs. Si Gildas Guguen, arrivé il y a seulement deux ans à Cholet, améliore de près de 700 voix le résultat d'Annie Dabin, il ne franchit pas la barre fatidique des 6 000 voix.

« Fatalisme »

Sa campagne de proximité n'a pas gommé un déficit de notoriété. Et de crédibilité. Pas dans son projet, mais dans sa capacité à rendre la victoire possible. « **Il y a comme une sorte de fatalisme** », se désole le chef de file d'« Ensemble, vivre

Cholet ». C'est notamment vrai dans les quartiers populaires, où la gauche ne réalise pas les scores attendus.

« **Nous formerons une opposition unie et sérieuse** », promet Dominique Poupard, son bras droit. C'est sans doute, aussi, ce qui a manqué à une gauche encore en reconstruction, qui commence seulement à solder 2001.

L'opposition, justement. Elle sera aussi plurielle. Xavier Coiffard y fera en effet son entrée. En s'alliant au radical de gauche Antoine Mouly, le centriste sauve les apparences. Il améliore de 500 voix son score des dernières législatives. Cette stratégie lui a ainsi permis de progresser dans les quartiers populaires, comme La Girardière, La Bourie et Brönte, où il réalise ses meilleurs scores.

En revanche, ce positionnement a pu troubler l'électorat traditionnel de l'UDF, qui s'est reporté sur Gilles Bourdouleix. Xavier Coiffard recule ainsi dans le centre-ville. Et, au total, il perd 600 voix par rapport aux municipales de 1995 et 2001. C'est assez pour troubler la gauche, insuffisant pour espérer faire douter Gilles Bourdouleix.

Jean-Marcel BOUDARD.



Gilles Bourdouleix a été réélu dès le premier tour. Une victoire annoncée, accueillie sans triomphalisme.

G. Bourdouleix : « Je représente l'ensemble des Choletais »

Gilles Bourdouleix a été réélu maire de Cholet, hier, avec les 35 suffrages de sa majorité. Gildas Guguen (gauche) et Xavier Coiffard (centre) ont recueilli respectivement 6 et 4 voix au cours de la première réunion du nouveau Conseil municipal de Cholet. À peine réélu, le maire a fait part de son « plaisir » et de son « émotion ». Mais la campagne et l'élection sont terminées. Le candidat fait maintenant place au maire. « *Le corps électoral ne se fractionne pas*, a déclaré Gilles Bourdouleix. *Je représente et nous représentons tous désormais l'ensemble des Choletais, y compris ceux qui ne se sont pas exprimés et y compris la liste (NDLR : Lutte ouvrière) qui n'a pas de représentant dans cette assemblée. Car il faut entendre le message de ses électeurs* ».

Première escarmouche

Le ton était consensuel comme il se doit lors d'une première séance de conseil. Gildas Guguen, au nom de la gauche, a d'ailleurs souhaité « *une mandature utile à l'ensemble des habitants* ». Il a commencé par féliciter le maire de son succès, et a signalé que la gauche « *continuera de défendre son projet. Nous serons des conseillers responsables en opérant un contrôle strict et en étant force de propositions* ».

Le leader d'« Ensemble vivre Cholet » est alors revenu sur plusieurs de ses thèmes de campagne ce qui lui a attiré une réplique du maire de Cholet : « *Vous pratiquez le supplice du pal. Votre intervention commence bien mais elle finit mal. Le débat électoral est passé, laissons-le de côté et travaillons pour la collectivité.* »

Une première escarmouche à laquelle n'a pas pris part Xavier Coiffard. Dans une brève intervention, ce dernier a félicité également Gilles Bourdouleix de son succès et s'est réjoui de la bonne tenue de la campagne. « *Nous serons des conseillers vigilants et nous participerons aux débats municipaux pour faire progresser la ville.* »

Prochain Conseil le 20 mars

Le prochain conseil aura lieu dans moins d'une semaine, le jeudi 20 mars dans l'après-midi. Il promet de durer quelques heures car les conseillers devront notamment élire leurs représentants à l'Agglomération (19 titulaires et 19 suppléants) un par un et à bulletins secrets.

**Alain TISSOT
et Anthony BELLANGER
Photos Etienne LIZAMBARD**



Gilles Bourdouleix, ici au milieu de ses adjoints, prend la parole après avoir été réélu maire de Cholet, pour la troisième fois

Un maire délégué et dix adjoints dans le gouvernement de la ville



Première adjointe :
Géraldine Delorme, 30 ans,
professeur agrégé



Maire délégué du Puy-Saint-Bonnet : Michel Maudet, 59 ans,
mécanicien



Adjointe chargée des ressources humaines : Marie-Christine Peletier, 59 ans, conseillère régionale



Adjoint chargé de la culture et de l'enseignement : Roger Massé, 59 ans, professeur agrégé



Adjointe chargée de la jeunesse et des sports : Florence Dabin-Hérault, 28 ans, professeur des écoles



Adjoint chargé de la sécurité et de la réglementation : Jean Lelong, 61 ans, médecin



Adjointe chargée de l'aménagement du territoire : Roselyne Durand, 57 ans, agricultrice



Adjoint chargé des finances, du patrimoine et de l'économie : Michel Champion, 60 ans, expert comptable



Adjoint chargé du commerce, de l'artisanat et des quartiers : Thierry Abraham, 47 ans, collaborateur parlementaire



Adjointe chargée des solidarités, de la santé, de la famille et de l'enfance : Isabelle Leroy, 40 ans, mère de famille



Adjoint chargé de la communication et des relations institutionnelles : John Davis, 61 ans, consultant

La loi impose la présence d'autant d'hommes que de femmes dans les Conseils municipaux... quand le nombre de conseillers le permet. Cholet, qui compte 45 élus, déroge par la force des choses à cette règle et son conseil est composé de 23 hommes et de 22 femmes. En revanche, la parité est une réalité chez les adjoints puisque leur équipe est composée de cinq femmes et de cinq hommes. On compte deux nouveaux dans cet exécutif : Géral-

dine Delorme succède à Germaine Heulin au poste de premier adjoint. John Davis fait également son entrée en prenant en charge la communication et les relations institutionnelles.

L'autre innovation concerne le fonctionnement du « gouvernement » de la ville. Chaque adjoint animera un pôle de compétences dans lequel travailleront « un ou plusieurs conseillers aux rôles bien identifiés ». Cette nouvelle organisation répond

au souci « de mieux répartir les tâches ».

L'exécutif compte aussi le maire-délégué du Puy-Saint-Bonnet. Michel Maudet a été reconduit dans ses fonctions avec 35 voix. Jean-Pierre Geindreau pour la gauche et Antoine Mouly pour le centre étaient candidats. Ils ont recueilli respectivement 6 et 4 voix.

La Romagne

Alain Breteau, nouveau maire, aura cinq adjoints

« Je me réjouis de la composition de ce conseil qui compte 9 femmes et 10 hommes, chiffre tout proche de la parité », a commencé Didier Patarin, maire sortant, en ouverture de la séance du nouveau conseil municipal. Léon Briand, conseiller le plus âgé, lui a succédé pour l'élection du maire.

Alain Breteau, 52 ans, agriculteur, a été élu dès le premier tour avec 18 voix sur 19. Voici ses premiers mots d'édile : « Je remercie la population qui a élu la totalité de notre liste, tous ceux qui ont accepté de nous rejoindre et nous ont fait confiance. Je ferai tout mon possible pour ne pas vous décevoir. Enfin, merci à ma famille qui m'a permis de poursuivre mon travail d'élu. » Il a été élu conseiller municipal en 1995 et adjoint en 2001.

Selon la proposition du maire, les conseillers municipaux ont élu les cinq adjoints, au lieu de quatre auparavant. Chacun s'est exprimé sur la tâche à accomplir. La prochaine réunion de conseil sera fixée ultérieurement.

Les adjoints. Marie-Hélène Barré, 59 ans est élue 1^{re} adjointe



La nouvelle équipe municipale à l'issue de la première réunion.

aux affaires sociales, 18 voix sur 19. Dominique Beaufreton, 51 ans, est élu 2^e adjoint, responsable des finances, économie et sports, 18 voix sur 19. Josette Guitton, 51 ans, est élue 3^e adjointe, responsable de la communication et du personnel, 18 voix sur 19 votants. Sergine Breteau, 47 ans, est élue 4^e adjointe responsable des

associations sociales et culturelles, 17 voix sur 19 votants. Patrice Pasquier, 48 ans, est élu 5^e adjoint responsable de l'urbanisme, les bâtiments communaux, la voirie et l'agriculture, 17 voix sur 19.

Ouest France – Mardi 18 mars 2008

La Séguinière

Réélu maire, Jean-Paul Boisneau se réjouit du « dynamisme » du conseil

Peu de public dimanche pour la première séance du conseil municipal, renouvelé pour moitié. Une séance d'installation pour élire maire et adjoints, à l'issue de laquelle Jean-Paul Boisneau a salué l'ensemble des nouveaux élus. Au nom du conseil, il leur a souhaité la bienvenue et s'est dit réjoui « **du dynamisme que chacun met au profit du conseil** ». Ajoutant qu'ils allaient également découvrir les joies mais aussi les contraintes des élus : « **Il vous faudra courage et ténacité.** » Et aussi : « **Nous devons prendre ensemble conscience des problèmes posés.** »

Nouvel élu et au nom du groupe « **Vivre autrement La Seg** », Bertrand Bossy a félicité le maire de son élection le remerciant également pour son accueil. Il a rappelé un des principes fondamentaux de son groupe, « **respect des autres, au service de l'intérêt de la commune** ». Il a complété son intervention en rappelant la démarche de son groupe : « **Contrôler la majorité municipale**



L'ensemble du conseil avec le maire, Jean-Paul Boisneau (au premier rang, 3^e en partant de la droite).

et défendre notre projet. »

Le conseil municipal a procédé à l'élection du maire et des adjoints. Pour ce faire, la présidence de séance a été confiée à Michel Ouvrard, le doyen d'âge, qui a pris la place du maire sortant pour l'élection du 1^{er} magistrat de la commune et enregistré les noms des deux candidats à postuler : Jean-Paul Boisneau et François Eard.

Dès le premier tour, le maire sortant Jean-Paul Boisneau a été

réélu avec 23 voix sur 27. Les quatre autres voix sont allées à François Eard.

Le conseil a ensuite déterminé le nombre d'adjoints qui a été arrêté à 6 par 26 voix, François Eard s'abstenant. Deux listes ont été proposées : l'une composée de 6 personnes de la liste du maire sortant, l'autre des quatre personnes élues sur la liste d'opposition.

Celle de Guy Barré (liste maire sortant) a été élue par 23 voix

contre 4 voix pour celle de François Eard (composée également de Sandrine Sala, Bertrand Bossy, et Solange Fazilleau). Le poste de 1^{er} adjoint est attribué à Guy Barré aux finances et à l'administration générale ; 2^e adjointe Jocelyne Revaud à la vie associative ; 3^e adjoint Serge Guinaudeau à l'urbanisme et aux travaux ; 4^e adjointe Yolaine Bossard à l'environnement et au cadre de vie ; 5^e adjoint Serge Baudry à la communication et aux affaires scolaires et 6^e adjointe Marie-Odile Edouard à l'action sociale et à l'intercommunalité. L'installation des commissions et délégations communautaires se fera lors du prochain conseil, le vendredi 28 mars.

■ Le club des aînés réunis

Repas de club. Jeudi 10 avril, salle des fêtes. Les inscriptions seront prises jeudi 20 mars au cours de la réunion. Quelques places pour la sortie dans le Jura en juin. Contact : 02 41 56 95 08.

Ouest France – Mardi 18 mars 2008

La Tessoualle

Marc Gental, élu maire

À 53 ans, Marc Gental, diététicien a été élu premier magistrat.

De gauche à droite, Marc Gental (maire), Michel Ferchaud (1^{er} adjoint au maire), Stéphane Morinière (affaires sociales animations), Philippe Rodriguez (urbanisme-environnement-cadre de vie), Olivier Graveleau (voirie-assainissement-affaires agricoles).

Absents sur la photo : Muriel Fortel (communication-information-culturel), Didier Epron (bâtiments-sports)



Ouest France – Mardi 18 mars 2008

La Tessoualle

Une quarantaine de personnes à l'élection du nouveau maire

Samedi soir, une quarantaine de personnes ont assisté à l'élection du nouveau maire, Marc Gental, 53 ans, diététicien.

En début de réunion, Marie-Odile Malinge, maire sortant, a adressé ses félicitations aux nouveaux élus. Le doyen de l'assemblée, Claude Floch, a présidé le vote pour l'élection du nouveau maire. Marc Gental a recueilli 21 voix et Michel Ferchaud une.

Avant le vote des adjoints, le nouveau maire a remercié ses trois colistiers du mandat précédent, sans qui il ne se serait pas présenté, ainsi que les dix-neuf nouveaux élus et les électeurs. « L'élection a été un super signe d'encouragement de la population. Merci à Marie-Odile Malinge qui a donné sans compter, a bravé la tempête d'un



Le nouveau maire, Marc Gental, entouré du conseil municipal.

mandat difficile. »

Chacun des six adjoints élus à l'unanimité a remercié ses collègues.

Ce premier conseil s'est déroulé dans une grande sérénité. Au cours du vin d'honneur qui a suivi

la cérémonie officielle, la population a pu exprimer son amitié aux nouveaux élus.

Les adjoints. 1^{er} adjoint : Michel Ferchaud, 57 ans, cadre retraité, affaires financières et économiques. 2^e adjoint : Muriel Fortel, 46 ans, assistante de gestion, chargée de l'information, de la communication et de la culture. 3^e adjoint : Stéphane Morinière, 39 ans, professeur de droit, chargé des affaires sociales. 4^e adjoint : Philippe Rodriguez, 56 ans, professeur retraité, chargé de l'urbanisme, de l'environnement et du cadre de vie. 5^e adjoint : Didier Epron, 46 ans, cadre, chargé des bâtiments et des sports. 6^e adjoint : Olivier Gravelleau, 39 ans, chef d'entreprise, chargé de l'assainissement, de la voirie, des affaires agricoles.

Le Courrier de l'Ouest – Dimanche 23 mars 2008

La Tessoualle

Marc Gental veut « tourner la page et n'oublier personne »

Marc Gental était adjoint. Il vient d'être élu maire de La Tessoualle. Il succède à Marie-Odile Malinge.

La campagne des municipales à La Tessoualle ? « Elle s'est terminée par le dépôt d'une plainte en diffamation. C'est bien triste d'en arriver là ». Le successeur de Marie-Odile Malinge, Marc Gental insiste. « Il faut tourner la page. Cette campagne de dénigrement qui s'est déclenché quelques jours avant le scrutin ne reposait sur rien. À présent les gens respirent ». Les résultats des élections ont largement contribué à mettre un terme à la polémique. « Ce que nous avons réussi à faire ici c'est une passation de pouvoir en douceur. Contrairement à ce qui se passe parfois, ici, il n'y a pas eu de vide. Anciens du conseil et nouveaux, nous nous sommes réunis



Marc Gental : « la campagne des municipales avait été relativement calme, jusqu'à la dernière semaine et la publication d'un tract mettant en cause la bonne tenue des comptes de la commune »

pour travailler ensemble, notamment pour gérer les cantonales. Ça

été un moment très positif et formateur. Chaque permanence était tenue par un nouvel élu parrainé par un ancien », explique Marc Gental, fort d'un résultat aux élections sans appel.

Toute sa liste a été élue « et le dernier est loin devant le premier de la liste d'opposition ». Une petite revanche que le premier magistrat de La Tessoualle ne compte nullement exploiter. « Il est primordial de retisser les liens. Même les candidats de la liste opposée ne seront pas oubliés. Notre priorité, c'est aller de l'avant et nous atteler aux gros dossiers qui nous attendent : le raccordement avec la quatre voies, l'agrandissement du cimetière, la mise en place d'un conseil des enfants, le contournement de la commune. » Le diététicien de l'hôpital âgé de 53 ans et ses collègues ont du pain sur la planche.

Le Courrier de l'Ouest – Vendredi 28 mars 2008

Le May-sur-Èvre

Alain Picard élu maire, un poste d'adjoint réservé pour la minorité

Samedi matin, le nouveau conseil municipal a procédé à l'élection du maire et des adjoints.

Auguste Senghor, ancien maire, était venu de Bretagne pour assurer le relais. C'est Edmond Chupin qui assurait la présidence en sa qualité de doyen : « En 1880, mon arrière-grand-père était maire » s'est-il souvenu avec une certaine émotion.

Sans grande surprise, par 21 voix contre 6 bulletins blancs, Alain Picard est donc devenu le premier magistrat de la commune. Auguste Senghor a eu la délicate attention de passer l'écharpe protocolaire à son successeur.

Pour l'instant six adjoints ont

été élus (par 21 voix pour contre six blancs) dans la majorité. Il s'agit d'Hubert Dupont, Sylvie Floch, Claude Terrier, Béatrice Menu, Jean Rivet et Françoise Levelu.

« Nous souhaitons donner des responsabilités à tous ceux qui siègent autour de cette table. Un poste d'adjoint sera donné à la minorité quand elle le désirera », a précisé le maire au cours de sa première allocution officielle.

Le 20 mars, à 18 h 30, la nouvelle municipalité rencontrera les employés communaux et jeudi 27 mars, à 20 h 30, ce sera le premier conseil où seront déterminées les délégations communales et intercommunales.



De gauche à droite : Hubert Dupont, premier adjoint ; Claude Terrier, troisième adjoint ; Sylvie Floch, seconde adjointe ; Alain Picard (maire) ; Françoise Levelu, sixième adjointe ; Béatrice Menu, quatrième adjointe ; et Jean Rivet, cinquième adjoint. Un poste reste vacant pour la minorité.

Ouest France – Lundi 17 mars 2008

Mazières-en-Mauges

Guy Sourisseau, élu maire, aura quatre adjoints

Après les élections du 9 mars, le conseil municipal s'est réuni pour la première fois, pour élire le nouveau maire et ses adjoints.

En préambule de séance, Paul Huvelin, ancien maire, présente les modalités relatives à l'élection des nouveaux responsables et transmet le flambeau à la nouvelle équipe en place. Ensuite, c'est Pierre Gaborit, en tant qu'ainé de la liste, qui présidait la séance jusqu'à l'élection du maire. Après lecture des différents articles relatifs à cette élection, le vote pour les nouveaux responsables, à bulletin secret, a pu commencer.

Guy Sourisseau, est élu maire, par 14 voix pour et 1 vote blanc. Il propose ensuite de voter pour les adjoints. Il en suggère quatre au lieu de trois jusqu'à présent



Autour de Guy Sourisseau (6^e en partant de la gauche), le conseil municipal, composé de onze hommes et quatre femmes.

pour une meilleure répartition de la charge de travail. Les résultats : Patrice Roy, proposé comme 1^{er}

adjoint, élu par 14 voix pour et un vote blanc ; Dominique Bouyer second adjoint, élu par 14 voix et

un vote blanc ; 3^e adjoint, Pierre Gaborit, 14 voix et 1 vote blanc et 4^e adjoint, Henri Martin, élu par 11 voix et 2 votes blancs.

A l'issue de cette élection, Guy Sourisseau, maire, remercie la nouvelle équipe municipale de la confiance qui lui est accordée et commente : « Nous allons travailler avec un esprit de démocratie de proximité. La priorité sera l'intérêt général, selon les attentes des habitants de la commune et selon nos moyens, en essayant au maximum de concilier le tout. »

■ Prochaine réunion du conseil, mercredi 26 mars à 20 h 30, avec l'élection des responsables et membres des différentes commissions.

Ouest France – Mardi 18 mars 2008

Nuillé**Marc Mauppin succède à Marcel Audusseau**

Les membres du nouveau conseil, avec de gauche à droite : Estelle de Rengerve, Patrick Chevalier, Marc Mauppin, Bernard Pineau et Didier Auger.



Municipales
2008

de doyenne, a présidé la séance.

Vendredi soir, Marcel Audusseau a proclamé les résultats définitifs des élections avant de se retirer. Ensuite, c'est Françoise Potier qui, en qualité

Marc Mauppin s'est porté candidat à l'élection du maire. Il a obtenu 14 voix.

Quatre adjoints ont ensuite été élus. Bernard Pineau, 1^{er} adjoint (13 voix) ; 2^e adjoint, Patrick Chevalier (14 voix) ; 3^e adjointe, Estelle de Rengerve (11 voix) ; 4^e adjoint, Didier Auger (14 voix).

Marc Mauppin a ensuite dévoilé les membres des diverses

commissions municipales. Il a soumis au vote les indemnités du maire et des adjoints.

Ces dernières s'élèvent à 1 608,74 € bruts mensuels pour le maire et à 617,31 € bruts mensuels pour les adjoints. Il a établi le calendrier des réunions pour 2008. Elles auront, en principe, lieu le vendredi qui suit le premier lundi de chaque mois.

Ouest France – Lundi 24 mars 2008

Nuillé

Marc Maupin élu maire

Le nouveau conseil municipal de Nuillé a élu son maire et ses adjoints. On reconnaît de gauche à droite : Estelle De Rengervè, 39 ans, salarié agricole et 3^e adjointe ; Patrick Chevalier, 55 ans 2^e adjoint commercial ;

Marc Maupin, élu maire, c'est son 1^{er} mandat, 56 ans ingénieur ; Bernard Pineau, 57 ans 1^{er} adjoint médecin ; Didier Auger, 61 ans, 4^e adjoint chef d'entreprise.



Le maire Marc Maupin et ses adjoints

Le Courrier de l'Ouest – Vendredi 28 mars 2008

Saint-Christophe-du-Bois**René-Luc Vigneron réélu maire avec quatre adjoints**

Les 23 conseillers élus dès le premier tour de scrutin étaient rassemblés pour désigner le maire, ses adjoints et les délégués. Avec 20 voix et trois nuls, René-Luc Vigneron a été réélu maire de Saint-Christophe-du-Bois. En remerciant son conseil, il a souhaité « **travailler avec une équipe dynamique, responsable, soucieuse de chacun... Nous sommes ici pour travailler dans l'intérêt commun.** » René-Luc Vigneron gèrera la commission des finances.

C'est ensuite par vote que les nouveaux élus se sont prononcés sur le nombre d'adjoints. Le nombre de quatre a été souhaité par 16 voix (5 pour cinq et 2 pour six). Pour le maire, cette diminution du nombre d'adjoints (il y en avait 5 dans le mandat précédent) est justifiée par la diminution des compétences communales qui ont été transférées à l'intercommunalité (Cac). En contrepartie, le maire « **pense créer**



Le maire et ses adjoints : de gauche à droite, Odile Berret, Jean-Pierre Devanne, René-Luc Vigneron, Jean-Yves Aoustin, Michelle Lumineau.

plus de délégations ».

Sur proposition du maire, le conseil a ensuite procédé à l'élection des adjoints. La 1^{re} adjointe est Odile Berret (affaires sociales, culturelles et vie scolaire) élue avec 23 voix. Jean-Pierre Devanne est 2^e (urbanisme, voirie, aménagement, bâtiments communaux,

développements économique et durable), élu avec 21 voix. Michelle Lumineau est 3^e (gestion de l'eau et des déchets, vie rurale, sentiers pédestres, citoyenneté), élue avec 23 voix. Le 4^e est J.-Yves Aoustin (sports, communication, information, sécurité routière), élu avec 23 voix.

Le conseil a ensuite élu les conseillers communautaires qui vont prendre part aux commissions de l'agglomération Cac. Les titulaires : Jean-Yves Aoustin (23 voix) ; Jean-Pierre Devanne (23) ; Michelle Lumineau (23) ; René-Luc Vigneron (22). Les suppléants : Odile Berret (22) ; Serge Bouffard (20), pour les affaires culturelles ; Annick Delannée (22), à la communication, information ; Marcel Patellis (21), à l'urbanisme.

Les élus ont rendez-vous pour la prochaine réunion de conseil, lundi 31 mars.

René-Luc Vigneron : « Retrouver la sérénité »

Après son élection au conseil municipal de Saint-Christophe-du-Bois, René-Luc Vigneron a tenu à revenir sur les résultats : « Je remercie tout d'abord les électeurs qui ont fait confiance à l'équipe que j'ai constituée. Certains habitants ont voulu me rappeler, par leur vote, les inquiétudes qu'ils m'avaient déjà manifestées à propos de l'implantation d'une plate-forme bimodale. Dans le respect de la démocratie, j'ai convoqué le conseil municipal en séance extraordinaire. Celui-ci a décidé, par vote à bulletin secret, d'arrêter les études du projet. J'en ai aussitôt informé le président de la Communauté de l'agglomération choletaise. Cette page est maintenant tournée et je souhaite que notre commune retrouve, dans ses débats, la sérénité qui a toujours prévalu, les années passées.

Dès dimanche prochain, auralieu le deuxième tour des cantonales.



René-Luc Vigneron.

Dans ce suffrage qui dépasse le cadre communal, je souhaite que chacun se sente concerné et se mobilise afin que les convictions qui nous animent puissent s'exprimer dans l'intérêt de Saint-Christophe-du-Bois ».

Ouest France – Mercredi 12 mars 2008

Ouest France – Lundi 17 mars 2008

Saint-Léger-sous-Cholet

Le Conseil municipal est installé

Le Conseil municipal de Saint-Léger-sous-Cholet s'est réuni vendredi soir en mairie pour procéder à l'élection du maire et de ses adjoints.

Jean-Paul Olivarès, candidat au poste de maire, a été élu à l'unanimité des conseillers représentés, soit 23 voix. Il a ensuite proposé de créer six délégations d'adjoints, un choix approuvé par 23 voix, et proposé Jean-Claude Sorin comme 1^{er} adjoint, élu à l'unanimité ; Corinne Drouet comme 2^e adjointe, élue par 23 voix ; Jean-Pierre Joselon comme 3^e adjoint, élu par 21 voix pour et 2 blancs ; Maurice Potiron comme 4^e adjoint, élu par 22 voix et 1 blanc ; François Pesneau comme 5^e adjoint, élu par 21 voix pour et 2 blancs ; Christian Usureau comme 6^e adjoint, élu par 21 voix pour et 2 blancs.

Conseil d'enfants et bulletin municipal

Jean-Paul Olivarès a pris samedi un arrêté concernant les délégations de ses adjoints : le Cadre de vie pour Jean-Claude Sorin, la Vie sociale pour Corinne Drouet, la Vie associative pour Jean-Pierre Joselon, le Dé-



De gauche à droite, au 2^e rang : Christian Usureau, 6^e adjoint ; Jean-Pierre Joselon, 3^e adjoint ; Maurice Potiron, 4^e adjoint ; François Pesneau, 5^e adjoint. Au 1^{er} rang : Corinne Drouet, 2^e adjointe ; Jean-Paul Olivarès, maire ; Jean-Claude Sorin, 1^{er} adjoint

veloppement durable pour Maurice Potiron, l'Intercommunalité et le Vie économique pour François Pesneau, la Communication pour Christian Usureau. Il a également décidé deux délégations supplémentaires pour deux autres conseillers municipaux : le conseil municipal d'enfants pour Magalie Tignon et le bulletin municipal pour Camille Oger. Cette première réunion devait également décider des délè-

gués communautaires. Ainsi, les délégués titulaires de Saint-Léger-sous-Cholet à la Communauté d'agglomération du Choletais sont Jean-Paul Olivarès, Jean-Claude Sorin, Corinne Drouet et François Pesneau, élus par 22 voix et un blanc ; leurs suppléants sont Jean-Pierre Joselon, Maurice Potiron, Christian Usureau et Marie-Juliette Tanguy, élus par 22 voix et un blanc.

Le Courier de l'Ouest - Lundi 17 mars 2008

Saint-Léger-sous-Cholet

Jean-Paul Olivarès a été élu maire de la commune

Caroline Tilliette, excusée, avait donné son pouvoir. Les votants étaient, sinon, au complet pour installer le nouveau conseil municipal, élu au premier tour dimanche 9 mars.

C'est Madeleine Guédon, doyenne de l'assemblée, qui a présidé l'élection du maire, le secrétariat étant assuré par le benjamin, Olivier Baclé. Jean-Paul Olivarès a renouvelé sa candidature et a été élu à l'unanimité : 23 voix sur 23 votants.

La cérémonie de passation des pouvoirs par Marie-Juliette Tanguy au nouveau maire a été un moment chargé d'émotion : « Je te confie ton écharpe de maire aux trois couleurs avec tout le symbole que cela représente, je te confie aussi les clés de «la maison», les mêmes que mon prédécesseur m'a confiées. » Très ému, le nouveau maire a remercié Marie-Juliette Tanguy « pour m'avoir, il y a sept ans, fait confiance pour entrer dans l'équipe qui m'a élu au poste d'adjoint et de nouveau cette grande preuve de confiance en me proposant de mener la liste.



Le nouveau conseil de Saint-Léger (manque Caroline Tilliette).

Je vais tout faire pour me rendre digne de cette confiance, et d'être digne de tous ceux qui m'ont précédé. »

C'est ensuite le nouveau maire qui a mené les débats. D'abord pour déterminer le nombre d'adjoints : six, ont décidé les conseillers.

Le premier adjoint, Jean-Claude

Sorin, a été élu à l'unanimité : 23 voix. Il aura la charge, comme au dernier mandat, du cadre de vie. 23 voix également pour le second adjoint Corinne Drouet, qui prend la commission qui était animée par Marie-Claude Naud : la vie sociale. Le 3^e adjoint : Jean-Pierre Joselon, est élu avec 21 voix (deux bulletins blancs), il retrouve la vie

associative. Le 4^e adjoint, Maurice Potiron, qui est élu avec 22 voix (un bulletin blanc), se voit confier le développement durable dont il avait déjà la responsabilité. 5^e adjoint, François Pesneau, 21 voix (deux blancs), il aura la charge de l'intercommunalité et l'économie. Le 6^e adjoint, Christian Usureau, qui est élu avec 21 voix (deux bulletins blancs) prend la tête de la commission communication dont il était déjà membre. La commission finances sera dirigée par le maire. Camille Oger et Magalie Tignon ont accepté la proposition du maire de prendre la responsabilité du bulletin municipal pour le premier et du conseil d'enfants pour la seconde.

Délégués à la CAC : Jean-Paul Olivarès, Jean-Claude Sorin, Corinne Drouet et François Pesneau, suppléants : Jean-Pierre Joselon, Maurice Potiron, Christian Usureau et Marie-Juliette Tanguy. Prochain conseil le 4 avril.

Ouest France – Lundi 17 mars 2008

Saint-Léger-sous-Cholet

Jean-Paul Olivarès est le 18^e maire de la commune

La commune de Saint-Léger est jeune. C'est en 1866 que Saint-Léger-du-May devient commune autonome ; après Saint-Léger-des-Bois, elle prendra son nom de Saint-Léger-sous-Cholet en 1888. De 1866 à 2008, dix maires se sont succédé à sa tête ; certains ont occupé le siège de nombreuses années, comme Charles Cesbron-Lavau ou Alphonse Leray. Jean-Paul Olivarès est le 18^e maire de Saint-Léger.

La liste qu'il conduisait a été élue confortablement dès le premier tour le 9 mars dernier, et maire et adjoints ont été élus ensuite à une très forte majorité. Jean-Paul Olivarès est né à Agde, dans l'Hérault. A l'âge de six mois, il arrive à Cholet où son père, instituteur près d'Angers, est nommé.

Une vie scolaire à Cholet, dans des établissements publics et privés ; passage du Bac à Sainte-Marie, puis Deug de sciences économiques et DUT gestion finances à l'université d'Angers. Il enseigne ensuite la gestion à Eurespace. Intéressé par la communication, il deviendra animateur radio à Fréquence 1 et Cholet FM, commentant pour ces stations les matchs de Cholet-basket.



Jean-Paul Olivarès.

C'est en 1993 qu'il s'installe à Saint-Léger. Il s'intègre très vite, notamment en s'investissant pour le premier rassemblement des Saint-Léger, devenant trésorier des Amis de Léo. Le nouveau maire, qui est pacé et père de deux enfants, dit

« beaucoup aimer » sa commune. « Entrer dans la vie associative est la meilleure façon de s'intégrer, commente-t-il. La vie municipale m'intéressait ; aussi, en 2001, quand Marie-Juliette Tanguy m'a proposé d'entrer dans son équipe,

j'ai accepté, prenant le poste d'adjoint à la communication puis celui des finances qui m'attirait aussi beaucoup. »

On connaît la suite : nouvelle demande en 2008 que le futur maire accepte : « A la condition qu'elle reste dans l'équipe pour un passage de témoin en douceur et la possibilité de bénéficier de précieux conseils. »

Jean-Paul Olivarès se dit fier d'avoir mis en place le conseil municipal d'enfants, d'avoir lancé la maison de l'enfance et initié la réhabilitation du patrimoine. Dans les projets : l'aboutissement de la salle des fêtes et l'aménagement de la zone Prairie Bâtisse. L'action développement durable va se poursuivre et une commission intercommunalité-vie publique-suivi des commissions de la CAC est formée.

Le Courrier de l'Ouest – Vendredi 28 mars 2008

Toutlemonde

Jacques Bou succède à Michel Cochin à la tête de la commune

Vendredi soir, après avoir installé le nouveau conseil, Michel Cochin a laissé la place à la doyenne. Cette dernière, Monique Formon, a procédé à l'élection du maire. Jacques Bou, seul candidat à ce poste, a été élu à l'unanimité. Aussitôt Michel Cochin l'a félicité. « **Une page se tourne** », lui a-t-il dit en lui remettant les clés de la mairie.

Prenant alors la présidence de la séance, Jacques Bou a proposé d'élire trois adjoints. Ce nombre a été accepté à l'unanimité. Marie-Claire Tamisier, proposée au poste de premier adjoint, a été élue avec 14 voix et un bulletin blanc. Gérard Petit,

présenti au poste de deuxième adjoint, a obtenu 15 voix. Pour le troisième adjoint, Jacques Bou a proposé Paul Bouyer et Denis Lemaire s'est aussi porté candidat. Résultat du vote: 14 voix pour Paul Bouyer et une pour Denis Lemaire.

En fin de séance, Jacques Bou a remercié les Toutlemondais présents pour leur confiance. « **La balle est maintenant dans notre camp. Nous essaierons de vous associer de temps en temps aux décisions dans le cadre de commissions élargies. Nous continuerons à travailler dans un esprit de cohésion et de convivialité.** »



A l'issue de la première séance, les conseillers entourent le nouveau maire, Jacques Bou (5^e en partant de la gauche).

Ouest France – Mardi 18 mars 2008

Toutlemonde

Jacques Bou : « Notre commune doit mériter son nom »

Élu dès le premier tour, le maire de Toutlemonde, Jacques Bou, veut rassembler très large et servir dans sa commune « le plus de monde possible ».

Ce professeur de droit de 57 ans, Tchadien d'origine, père de deux enfants, succède à Michel Cochin à la mairie de Toutlemonde ; commune qu'il connaît bien pour s'y être installé voilà un peu plus de quinze ans avec sa compagne, une éducatrice d'origine choletaise.

Implication

À cette époque, Jacques Bou fait des navettes quotidiennes entre Cholet et Angers où il occupe un poste universitaire d'enseignant en droit. Cela ne l'a pas empêché de « s'impliquer » très tôt dans les affaires de sa commune.

« *Quand on va à la rencontre des gens, les contacts se nouent vite, raconte-t-il, je me suis inscrit au club de tennis local. J'ai même participé, avec d'autres habitants,*



Jacques Bou succède à Michel Cochin à la mairie de Toutlemonde

aux travaux de restauration de l'école communale. Je me suis investi dans le monde associatif puis j'ai intégré le Conseil municipal en 1995 dans l'équipe de Jean-Claude Perrain ».

Treize ans plus tard, sa candidature à la succession de Michel Cochin, dont il était le premier adjoint, paraissait toute natu-

relle : « *J'ai un peu gardé l'esprit scout de ma jeunesse, dit-il, j'aime la clairvoyance et je cultive cette passion d'entreprendre des choses nouvelles pour l'intérêt général, avec la ferme volonté de servir le plus grand nombre de gens possible ».*

Un peu d'histoire

Le nom de sa commune colle parfaitement à sa philosophie. Toutlemonde, « ça provient de l'époque pré-révolutionnaire où les tisserands de la région se réunissaient dans ce village chaque premier mercredi du mois. On disait que c'était le bourg de tout le monde », précise Jacques Bou. Aujourd'hui, l'unique maire de couleur noir du département (après le retrait d'Auguste Senghor au May-sur-Èvre) veut faire du nom de sa commune un « atout » : « *Toutlemonde, c'est original, rassembleur et ça véhicule plein d'idées positives. Notre commune doit mériter son nom ».*0

Le Courrier de l'Ouest – Mercredi 26 mars 2008

12. TRÉMENTINES

TRÉMENTINES

Trémentines

Marc Grémillon est le nouveau maire de la commune

Vendredi soir, le conseil municipal nouvellement élu a procédé à l'élection du maire et des adjoints. Les points concernant l'élection des délégués auprès des différentes structures intercommunales, l'élection des commissions municipales, et les indemnités des élus feront l'objet d'une nouvelle réunion du conseil, mercredi 19 mars à 20 h 30.

Est élu maire, Marc Grémillon 15 voix. Puis six adjoints : leurs délégations n'ont pas été précisées. 1^{er}, adjoint, Jacqueline Delaunay,

21 voix ; 2^e, adjoint, Jean-Claude Fonteneau 20 voix ; 3^e, Maurice Dilé 20 voix ; 4^e, Pierre Moreau, 22 voix ; 5^e, Jean-Paul Cherbonnier 18 voix ; et 6^e adjointe, Chantal Vinconneau, 17 voix.

■ Prochaine réunion du conseil, mercredi 19 mars à 20 h 30.

De g. à d., debout : Jean-Paul Cherbonnier, Pierre Moreau, Maurice Dilé, Chantal Vinconneau. Assis : Jacqueline Delaunay, Marc Grémillon, Jean-Claude Fonteneau.



Ouest France – Mardi 18 mars 2008

13. VEZINS

VEZINS

Vezens

André Perret a été réélu maire de Vezens



Municipales
2008

André Perret, 71 ans, a été réélu maire de Vezens.

Trois adjoints ont également été élus:

Jean-Marie Gourdon, 54 ans, contrôleur des impôts; Michel Portal, 53 ans, ouvrier; et Anne Goude, 46 ans, surveillante.

Ouest France – Jeudi 20 mars 2008

Cultivez votre goût
pour les loisirs...

GLISSÉO
Complexe piscines-patinoires




Le Choletais
L'audace pour réussir


Cholet
Sports Loisirs